

COMMUNIQUÉ

ELECTIONS DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA MOSELLE

Résultats

L'élection pour le renouvellement des membres de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Moselle a eu lieu du 1^{er} au 14 octobre 2021. Les électeurs étaient invités à voter par correspondance ou par voie électronique.

La commission d'organisation des élections s'est réunie ce mardi 19 octobre 2021 afin de procéder au dépouillement des votes et à la proclamation des résultats.

Sur 988 suffrages, 922 votes ont été valablement exprimés, au profit de la liste unique Artisans 57.

A l'issue des opérations, l'ensemble des candidats a été proclamé élu.